

## COURRIER DES LECTEURS

### Médias L'information régionale, reine des médias

S'il est relativement facile de reprendre les dépêches internationales qui relatent les derniers faits de guerre en Ukraine ou dans la bande de Gaza ou encore de se risquer dans une analyse géopolitique mondiale, il est parfois beaucoup plus délicat de parler des derniers rebondissements au sein du comité du club de foot du village voisin ou des débats politiques qui animent une commune de la région. Le journalisme de proximité exige une objectivité et une précision à toute épreuve, que je redécouvre chaque semaine en travaillant à TeleBilingue ou en écrivant des articles pour

la «Feuille d'Avis du district de Courtelary». J'ai été touché par l'édito de la toute nouvelle directrice éditoriale du Groupe Gassmann, Nicoletta Cimmino (réd: Le JdJ du samedi 20 janvier), entrée en fonction prématurément en raison de la situation de crise de TeleBilingue, qui explique notamment que «le journalisme local est la discipline reine dans le monde des médias, car aucune intelligence artificielle d'une entreprise technologique américaine ne peut raconter les histoires qui nous touchent directement». Aucun risque effectivement qu'un quelconque robot ne vienne vous donner des nouvelles des événements qui se passent à La Ferrière, Courtelary ou Orvin. Ce sont bien des êtres humains qui connaissent parfaitement leur région qui vont continuer de rédiger les articles et les communiqués qui forment le contenu des journaux régionaux comme l'hebdomadaire que la population de l'ancien dis-

trict de Courtelary reçoit tous les vendredis dans sa boîte aux lettres. «Moi, je ne lis plus les journaux, je ne m'informe que sur les réseaux sociaux». C'est le genre de discours que l'on entend de plus en plus souvent. Partager des opinions sur les réseaux électroniques, pourquoi pas. Mais encore faut-il connaître les informations objectives de base pour pouvoir en discuter. Or il est sûr que les informations intimes de votre région n'auront jamais assez de poids pour influencer les algorithmes des multinationales qui gèrent vos réseaux sociaux en ligne en vous imposant des sujets d'actualité qui ne concernent pas la région dans laquelle vous vivez. Si vous voulez parler avec votre voisin ou votre boulangère de ce qu'il se passe dans votre village, il n'y a guère d'autres solutions que de continuer de lire un journal d'information régionale!

Thomas Loosli, journaliste, Tramelan

### Urbanitude La «Place du plurilinguisme»

La très belle photo d'Erica Wallis parmi les quatre propositions des autorités pour nommer la place au croisement de la rue de l'Hôpital et du canal de la Suze m'a émue. Néanmoins, je trouve les propositions en question déplacées, indépendamment des personnalités nommées, puisqu'une sculpture - souillée malheureusement, et sans indications ni de l'artiste, ni du titre, ni du donateur malheureusement - se dresse sur cette place. Or, mes vagues souvenirs complétés par quelques recherches basées sur un indice du Service de la culture me disent qu'il s'agit d'un don du Canton du Tessin

à la ville de Bienne à l'occasion d'Expo.02, offert lors de la journée cantonale du canton italo-phonie: «Arpa» de l'artiste Pierino Selmoni (1927-2017). C'est une sculpture en marbre de Peggia représentant une harpe stylisée. Notons que le site de la collection des arts visuels de la Ville de Bienne parle d'acquisition et non de don. Le Canton du Tessin a offert une sculpture symbolisant les quatre langues nationales à la ville de Bienne officiellement bilingue, où l'on parle en réalité plus de cent langues différentes. Belle idée que de représenter le plurilinguisme par un instrument de musique magique plusieurs fois millénaire! Vingt ans plus tard, Bienne a oublié. Le nom à donner à la place en question est évident: la «Place du plurilinguisme», peut-être pour

rappeler Expo.02, mais surtout pour honorer le quadrilinguisme confédéral, le bilinguisme officiel de la ville de Bienne et son plurilinguisme réel, honorant par là même la tolérance, une caractéristique de la population biennoise dans son ensemble, LGBTQ\* compris. Ceux et celles qui ont l'orgueil d'espérer des honneurs posthumes s'affairent évidemment à montrer le chemin. Mais le culte de la personnalité, quelque modeste soit-il, me semble en contradiction avec notre ville qui a - un fil rouge à travers son histoire - toujours préféré l'autonomie au pouvoir. Malheureusement, les musts pèsent plus lourd que la réflexion. Actuellement, il faut des noms de femmes.

Marie-Pierre Walliser-Klunge, Bienne

### Service de migrations Des actes choquants dans un Etat de droit

L'association CityCard Bienne est profondément horrifiée et choquée par la découverte d'actes de corruption par des collaborateurs du service des migrations à Bienne en lien avec les demandes de séjour d'étrangers. Non seulement les délais d'attente sont insupportablement longs à Bienne, mais certains collaborateurs ont manifestement réussi à exploiter la détresse des demandeurs. Que cela puisse être possible dans une administration

municipale nous a choqués. Nous connaissons ce genre de comportement de la part de bandes de passeurs, de mafias et d'autres criminels qui exploitent sans vergogne la détresse des gens ou par des états où la corruption fait partie du quotidien du gouvernement. Mais chez nous, dans un Etat de droit? Si nous disposions à Bienne d'une carte d'identité urbaine officielle, celle-ci aurait permis d'atténuer quelque peu la situation pendant le délai d'attente pour une prolongation du permis de séjour et d'éviter tout comportement corrompu. Nous ne pouvons que réitérer notre demande d'introduction de cette

carte pour tous les habitants et habitantes de Bienne. Nous attendons maintenant de la ville qu'elle procède à une clarification et à une réorganisation rigoureuse du service des migrations, qu'elle affecte du personnel qualifié à cette tâche et qu'elle ne se contente pas de promesses d'amélioration de la situation. Les collaborateurs dont la faute est avérée doivent être condamnés. Les supérieurs hiérarchiques qui ont permis de tels comportements sont tenus de prendre leurs responsabilités.

Ruth Tennenbaum et Valerie Ackle, Association CityCard Bienne

### Elections biennoises Nouvelle situation, nouvelles solutions

Nos concitoyens se plaignent que tous les prix augmentent. De ce fait, nous ne pouvons pas encore leur proposer une augmentation des impôts. Les prochaines élections biennoises ont lieu à la fin de cette année. Dans une démocratie, il est tout à fait normal qu'il y ait, quelques fois, changement de pouvoir. L'opposition reçoit ainsi la chance de prouver qu'il est possible de résoudre

le problème autrement que selon la politique du PS, qui est au pouvoir depuis de nombreuses années et qui prévoit une augmentation des impôts. J'en appelle à tous les partis bourgeois, depuis l'UDC jusqu'aux Verts libéraux, de former une alliance. Ce n'est qu'ensemble que nous réussirons à gagner les élections dans le but de proposer aux citoyens de justement résoudre le grand problème des finances de la Ville sans augmentation des impôts. Le PS avait, il y a une année, essayé de convaincre tous les partis qu'une augmentation des impôts

était inéluctable. Il avait même réussi à faire signer à tout le monde un papier dans ce sens. Il était également prévu que les dépenses seraient réduites dans une proportion de 1 à 1. Or cela n'a pas été le cas. A partir du moment où la situation économique est totalement différente de ce qu'elle était, nos citoyens, de quel bord qu'ils soient, ne seront pas d'accord de devoir payer davantage d'impôts. Une nouvelle situation demande de nouvelles solutions!

Mario Bernasconi, ancien conseiller de ville, Bienne



«Si vous voulez parler avec votre voisin ou votre boulangère de ce qu'il se passe dans votre village, il n'y a guère d'autres solutions que de continuer de lire un journal d'information régionale!» écrit Thomas Loosli. 

### Bienne la rouge Le salaire minimal de la honte

Un salaire minimal communal, voilà la dernière trouvaille des étatistes, empreints de leur doctrine socialiste, pour s'ingérer dans le domaine privé. Il semblerait que le sens de la lecture de notre Constitution cantonale atteigne ses limites chez certains. En effet, comment ne pas saisir la clarté de l'article 23, alinéa 2

sur la liberté économique? Celui-ci stipule sans ambages: la liberté contractuelle est une institution intangible. L'intervention étatique dans l'accord libre et volontaire entre deux individus, qui choisissent de s'échanger des services sous un contrat libre et consenti, est une atteinte à un droit fondamental. Pourtant, à Bienne, on persiste dans un modèle étatiste, multipliant les ingérences et alimentant un parasitisme nocif au sein de la coopération sociale.

Les Biennois feraient mieux d'opter pour le modèle de la liberté. C'est le seul modèle qui, à travers l'histoire de l'humanité, a prouvé sa capacité à extirper 95% de la population de l'extrême pauvreté. De plus, nous le savons empiriquement: l'étatisme et le socialisme conduisent systématiquement à l'appauvrissement. C'est un fait avéré, une vérité que nous ne pouvons ignorer.

Korab Rashiti, député UDC, Gerolfingen

## COURRIER POLITIQUE

### Votations du 3 mars 13e rente: l'UDC laisse la liberté de vote

Oui à la modification de la Constitution introduire la procédure législative urgente. Concrètement, cette révision donne au Grand Conseil la possibilité de déclarer une loi urgente lorsque son entrée en vigueur ne peut pas être reportée pour des motifs impérieux (pandémie ou autre crise majeure). Le Grand Conseil, en tant que représentant du peuple, peut ainsi réagir plus rapidement aux problèmes qu'apparavant, ce qui constitue un gain démocratique face aux mesures d'exceptions du Conseil exécutif. Du moment que de telles mesures restent une exception et que les garanties prévues sont respectées, soit une

majorité de 2/3 des membres du Grand Conseil, et un référendum obligatoire consécutif pour chaque loi urgente, l'UDC JB se montre favorable à ce projet.

Oui à l'initiative sur les rentes. Les Suisses vivent plus longtemps et bénéficient de rentes pendant plus d'années. L'objectif de l'initiative est ainsi de trouver une solution durable pour la prévoyance vieillesse, avec deux mesures: l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes et des hommes d'un an d'ici 2032 et le rattachement de l'âge de la retraite à l'espérance de vie moyenne de la population suisse à l'âge de 65 ans. Agir sur l'âge de départ à la retraite est la seule manière de stabiliser les finances sans toucher le pouvoir d'achat. En effet, une baisse des rentes touche les retraités, et une augmentation des taxes ou des cotisations salariales réduit le pouvoir d'achat des classes moyennes et même modestes. Dès lors, un oui à cette initiative représentera la moins mauvaise

manière d'assurer l'équilibre de l'AVS à long terme.

Liberté de vote sur la 13e rente. AVS. Une treizième rente AVS serait bienvenue pour les retraités modestes, dont la réalité est difficile au quotidien. Il est indéniable que notamment dans les milieux agricoles, les métiers difficiles à revenu modestes ou pour les personnes ayant travaillé à temps partiel, un supplément concret est utile. Ceci étant, il faut être conscient qu'un oui entraînera des charges annuelles de 4 à 5 milliards de francs dès 2026. Le fonds AVS diminuera rapidement et un financement supplémentaire sera nécessaire, notamment sous forme de TVA ou de cotisation salariale supplémentaire. Ces charges affecteront le pouvoir d'achat des classes moyennes. Considérant ce dilemme difficile, le comité directeur de l'UDC Jura bernois laisse la liberté de vote.

UDC Jura bernois